

Culture du don  
et philanthropie  
au service  
de l'intérêt  
général

## Une solidarité engagée

Les quelques 1,9 milliards d'euros de générosité privée (particuliers et entreprises) recensés en France représentent peu comparés aux financements de la puissance publique, mais beaucoup par leur dynamique d'interventions ciblées et à forte valeur ajoutée. C'est bien sûr beaucoup dans une ligne de dépense, au moment où l'État veut trouver des marges de manœuvre.

Il faut rappeler que les projets philanthropiques recouvrent des questions beaucoup plus larges que la seule fiscalité : ils reposent sur des histoires personnelles fortes où les élans du cœur, les valeurs et les événements de la vie mènent au choix d'investir au service des autres. Non au détriment de l'action de l'État, mais en complément et en appui de celle-ci. Et souvent même en avant-garde, en développant des approches inédites dans tous les domaines qui touchent à la qualité de vie de nos concitoyens.

Mais qui peut faire l'économie de ces financements apportés au bénéfice de tous ?

Certes pas les bénéficiaires de ces aides : en temps de crise leurs besoins et leur nombre vont croissant, tandis que les moyens publics à leur disposition vont en se raréfiant...

Certes pas l'État et les collectivités territoriales qui se verraient dans l'obligation de compenser ces manques, sauf à perdre de façon dramatique l'incalculable réseau de solidarité que représentent associations et fondations en France...

Les coups de rabot sur le mécénat (particuliers et entreprises) loin d'être un gain pour les comptes de la France s'avèreraient tragiquement coûteux :

- moralement, en freinant net les élans de générosité et de solidarité si nécessaires à l'expression du projet commun d'une nation ;
- socialement, en fragilisant davantage encore les plus démunis ;
- économiquement, en accroissant les obligations de dépenses publiques dans nombre de secteurs.

En avons-nous collectivement les moyens ?

Si l'on considère que lorsque l'État concède 66 % de réduction d'impôt, il génère 34 % de contribution volontaire, auxquels s'ajoute le travail de bénévoles pour mettre en œuvre des projets, l'investissement sur la philanthropie reste d'autant plus rentable que les actions ainsi financées allègent en fait la charge de l'État.

Animés par le souci du lien social et une soif d'efficacité au service d'autrui, les acteurs de la philanthropie sont de véritables « entrepreneurs de solidarité », impliqués dans des actions collectives enthousiasmantes. Par leurs dotations et les sommes investies chaque année, les fondations assurent la pérennité de leurs missions et sont de véritables fonds d'investissement sociaux.

Alors, faisons le pari d'alliances stratégiques toujours plus dynamiques au bénéfice du bien commun : consolidons un dispositif qui permet l'engagement pour l'intérêt général et l'expression de la solidarité.

**Francis Charhon**

Président du Centre Français  
des Fonds et Fondations

## Donner, c'est servir l'intérêt général

Les fondations sont engagées dans l'ensemble des champs qui constituent l'intérêt général, tels que définis par le législateur : « *philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, [...], à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises* » et plus largement encore.

Les fondations conjuguent des modes opératoires multiples et souvent complémentaires allant de la gestion en direct de leur objet à l'action distributive en faveur des causes qu'elles ont vocation à servir.

## Des fondations qui agissent

Témoins d'engagements souvent précurseurs des organismes publics que l'État déploiera tout au long du vingtième siècle, les fondations opératrices interviennent dans de larges domaines comme par exemple les champs de la solidarité, de l'éducation, de la recherche ou de la culture... Si leur modèle économique prend largement appui sur les financements publics, subventions ou « prix de journées », les ressources privées dont elles disposent leur permettent, au-delà des prestations de base, de déployer des pratiques innovantes et d'ouvrir leurs services à des publics en très grande difficulté. La philanthropie joue un rôle essentiel offrant cette petite marge de manœuvre qui permet l'innovation sociétale et l'affirmation de la solidarité dans tous les domaines. Dans le prolongement du modèle des fondations opératrices, les établissements publics mettent aujourd'hui en place des outils d'appel à la philanthropie pour les aider, à leur tour, à faire davantage encore au bénéfice de la collectivité.

Capables d'engagements rapides, elles ont une pérennité qui les autorise à s'engager dans la durée auprès de leurs bénéficiaires et constituent en cela de véritables fonds d'investissement sociaux.

Capitalisons sur l'effet de la philanthropie : au-delà d'actions destinées à aider les individus, c'est la collectivité toute entière qui en bénéficie, profitant d'un effet « boule de neige » vertueux : quand les plus démunis vivent mieux, quand les plus fragiles d'entre nous vont mieux, c'est l'ensemble de la société qui va mieux.

### Apprentis d'Auteuil, au service des jeunes et des familles

Apprentis d'Auteuil est une fondation reconnue d'utilité publique qui éduque et forme près de 14 000 jeunes en difficulté au sein de 200 établissements, tout en accompagnant les familles dans leur responsabilité parentale. Elle emploie près de 5 200 collaborateurs. Le total des ressources d'Apprentis d'Auteuil en 2010 s'élevait à plus 286 millions d'euros, dont 40 % provenant de la générosité du public.

### La Fondation de Lille, au service d'un territoire

Première fondation territoriale créée par Pierre Mauroy en 1997, alors maire de la ville, la Fondation de Lille a été conçue à l'image des *Community Foundations*. Ses fondateurs ont ainsi voulu doter la région Nord-Pas de Calais d'un organisme de solidarité qui collecte des financements, qui réponde à la détresse des populations et intervienne dans les situations d'urgence, qui participe au développement culturel de Lille et œuvre à la valorisation de son patrimoine.

### La Fondation APICIL pour la lutte contre la douleur

La Fondation APICIL a pour objet la lutte contre la douleur physique et psychique à tous les âges de la vie. Elle est reconnue d'utilité publique. En 2011, la Fondation a financé 18% des dépenses en faveur de la lutte contre la douleur en France.

## Des fondations qui diagnostiquent et accompagnent

Les fondations de type « financeur » ont affecté 418,5 millions d'euros à leurs actions en 2009. Elles ne sont pas de simples distributeurs de fonds, mais sélectionnent de façon stratégique des projets à fort impact sociétal ; elles diagnostiquent des déficits, des besoins. Par le jeu des appels à projets, elles favorisent la remontée de méthodes d'intervention pertinentes et de solutions nouvelles. Ces fondations apportent accompagnement, conseil, soutien médiatique et institutionnel et financements à des associations, des laboratoires de recherche, des personnes physiques, des institutions, tant publiques que privées, d'intérêt général, etc. Là aussi, ces acteurs engagés complètent ce que l'État peut faire. Ils ne se substituent pas à la puissance publique, mais interviennent à côté d'elle, complétant les dispositifs et les besoins.

Il leur arrive aussi d'aider l'État en direct pour financer des musées, des universités, des hôpitaux, la recherche ou encore d'appuyer l'action de collectivités territoriales. Au plus près des territoires, des villes et des régions créent des fondations et se dotent ainsi de partenaires qui interviennent pour enrichir le maillage des solidarités locales.

## Des fondations qui innovent

Expérimenter, innover, prendre des risques et disséminer des actions qui font leurs preuves... Respectueuse des orientations de la puissance publique, la philanthropie privée n'en est pas moins autonome. Elle se distingue de l'action publique par la marge de manœuvre dont elle dispose pour expérimenter, tester, prendre des risques, défricher des terrains que l'État et les collectivités locales ne peuvent pas explorer en propre, faute de moyens disponibles ou parce que le fonctionnement de leurs équipes ne s'y prête pas.

Ainsi, lorsqu'une fondation accompagne des initiatives périphériques à l'Éducation nationale pour prévenir le décrochage scolaire, elle soulage l'institution dans sa mission, mais elle l'accompagne aussi dans son évolution face à des nouvelles missions qui émergent d'une société toujours en mouvement.

Innovation et expérimentation peuvent faire bouger la conception de l'intérêt général et de l'intervention de la puissance publique. En expérimentant des modes d'intervention nouveaux sur une partie du territoire ou une partie de la population, en les évaluant, les fondations évitent aussi à la puissance publique de s'engager dans des impasses, des actions onéreuses et peu efficaces.

### La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés

Alors que 600 000 personnes vivent dans des conditions indécentes de logement, la Fondation Abbé Pierre agit pour que les plus défavorisés trouvent à se loger dignement et durablement. En 2010, le total des ressources de la Fondation s'élevait à 40,6M€ euros. 90,7% de ces ressources étaient issues de la générosité du public. 35 000 donateurs ont soutenu la Fondation.

### L'Institut Curie

Fondé en 1909 sur un modèle conçu par Marie Curie, et toujours d'avant-garde, « de la recherche fondamentale aux soins innovants », l'Institut Curie est une fondation qui rassemble 3 000 chercheurs, médecins, soignants, techniciens et administratifs. L'Institut Curie, c'est plus de 300 millions d'euros de budget total en 2010 dont 9% issus de la générosité du public, près de 30 millions d'euros. L'Institut Curie comptait 187 000 donateurs en 2010.

### La Fondation de France

La Fondation de France regroupe 700 fonds et fondations. En 2011, elle a consacré 136 millions d'euros à la sélection, la distribution et au suivi de 8 700 subventions, prix et bourses, dans les domaines de l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance et l'environnement, en France et à l'étranger. La Fondation de France et les 700 fondations qu'elle abrite sont financées exclusivement par la générosité du public.

## Donner, c'est imaginer l'avenir

Une nouvelle génération de mécènes est apparue en France ces dernières années, prompts à s'engager personnellement, à s'impliquer dans la société, et à suivre les projets qu'ils financent. Souvent issus de l'entreprise (mais pas seulement) ils transfèrent les modes de fonctionnement et les compétences de celle-ci vers les fondations. Les fondations et les fonds de dotation se sont professionnalisés et se sont dotés d'outils de gestion efficaces. Parallèlement, les entreprises inventent de nouveaux modèles d'intervention philanthropique. Pour les entreprises, le mécénat permet de donner du sens à leurs métiers, de construire des relations de solidarité et de confiance avec les acteurs de terrain et leur environnement, enfin de fédérer leurs salariés.

Les philanthropes et les entreprises mécènes contribuent à réinventer les nouveaux modes de financement du bien commun et apportent une diversification de moyens essentielle à certains stades des projets. Leur contribution aux fonds et fondations permet l'émergence de projets et d'initiatives pilotes qui émergeront peut-être dans le monde économique comme entreprises sociales innovantes... Mais sans ces investissements philanthropes et désintéressés, quels fondements pour leur développement?

Ces fonds permettent de financer :

- la R&D des associations;
- les étapes de transformation permettant l'adaptation de structures à de nouveaux contextes ou défis;
- des projets ayant fait la démonstration de leur utilité sociale.

### L'Institut Pasteur

Il rassemble 2 600 chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs de plus de 60 nationalités. 130 entités de recherche, 500 élèves de 48 nationalités, 32 Instituts Pasteur sur les 5 continents, plus de 15 start-up en biotechnologie créées. Le budget annuel de cette fondation s'élève à plus de 250 millions d'euros; en 2010 plus de 27% de ces ressources étaient issues de la générosité du public et du mécénat, soit plus de 60 millions d'euros.

### La Fondation Veolia Environnement

Ce sont plus de 10 000 projets soutenus dans le monde et plus de 150 missions de compétences depuis 2004, 458 projets soutenus dans le domaine de la solidarité, 284 dans celui de l'insertion professionnelle et 224 dans l'environnement. La Fondation est dotée d'un budget annuel de 7,2 millions d'euros par l'entreprise. Plus de 1000 projets soutenus et plus de 150 missions de compétences depuis 2004.

### La Fondation Groupama Gan pour le cinéma

Depuis 1987, elle a permis de restaurer plus de 30 chefs-d'œuvre du cinéma. La Fondation contribue également à la découverte de jeunes cinéastes en soutenant la production de premiers films de long métrage (plus de 140 films ont bénéficié de son appui soit 5 à 6 films par an).

## Donner, c'est s'engager

Les projets philanthropiques reposent sur des histoires personnelles fortes qui mêlent élan du cœur, éducation, valeurs et parcours de vie. Créées à l'initiative d'une personne ou d'une famille ou portées par une entreprise, les fondations témoignent d'un engagement. Elles expriment une volonté d'agir sur le monde pour le rendre meilleur, une volonté qui peut être déclenchée par la générosité, par un sentiment de responsabilité citoyenne humaniste, par une prise de conscience personnelle, par un sentiment de révolte face à des situations insupportables, ou simplement par l'intention de « rendre » ce que l'on a soi-même reçu.

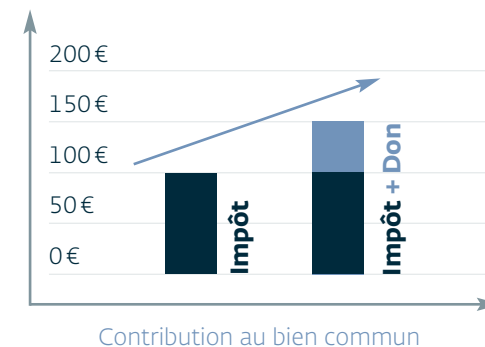
Cette nature fondamentalement sensible de la philanthropie en constitue le moteur principal. Le don est un engagement. Le donateur s'engage en choisissant la cause qu'il veut soutenir. Il s'engage auprès des personnes âgées, auprès des malades, auprès des médecins et des chercheurs, auprès des enfants du tiers-monde, auprès des handicapés... Il s'engage pour la défense de l'environnement, pour un avenir meilleur pour les générations futures. Il s'engage pour les autres.

## Donner, c'est aller au-delà de l'impôt

Pour que les fondations poursuivent leur développement, il faut s'assurer que les conditions d'une philanthropie moderne soient réunies. La première condition, c'est **une bonne gouvernance**. Cela passe par l'amélioration du professionnalisme des équipes, car l'environnement juridique et fiscal est de plus en plus complexe.

Ensuite, **la transparence**, parce qu'un secteur basé principalement sur la générosité repose par là même sur la confiance. Tout manquement, indépendamment de la faute morale, fragiliserait la relation avec les donateurs. Le secteur exige une grande transparence des organisations. Il doit lutter contre les dérives et développer la traçabilité.

Enfin, un **environnement fiscal stable**. Celui qui donne, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise, donne au-delà de l'impôt. Ainsi le particulier qui serait redevable de 100 euros d'impôt effectue en fait un don de 150 euros pour l'intérêt général. Il contribue au bien commun en allant au-delà de l'impôt. Les dispositifs fiscaux ne compensent jamais totalement la charge du don. Quand bien même le donateur fait usage de la réduction fiscale consentie dans le cadre des mesures d'incitation au mécénat, il en porte toujours la part excédant le taux de réduction (de 25 à 34 %). C'est son choix, sa liberté, son engagement.



## Faire plus pour l'intérêt général

Assimiler les incitations fiscales accordées aux donateurs à des niches fiscales revient à penser que tout donateur obtient une contrepartie au don qu'il effectue, qu'il peut récupérer « sa mise » au bout d'un certain temps. Cette analyse est erronée : si le don donne lieu à des contreparties, celles-ci ne sont jamais de valeur économique comparable, et elles sont essentiellement d'ordre immatériel.

La réduction des incitations fiscales diminuerait inéluctablement le volume des dons et, en conséquence, serait préjudiciable au fonctionnement des fondations hospitalières, universitaires, scientifiques ou culturelles... Un manque qu'il faudrait compenser. Comme le souligne la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, si les fondations voyaient leurs financements diminuer, en raison notamment d'une réduction des allègements fiscaux, « il faudrait que l'État compense ces sommes par des ressources budgétaires supplémentaires pour l'entretien du patrimoine. Le capital culturel est essentiel pour la France et notamment son tourisme. Peut-on par exemple imaginer que des salles entières du château de Versailles soient fermées au public? ». Il en est de même pour les autres secteurs.

La philanthropie, c'est l'effort d'une société toute entière, où chacun prend une part à sa mesure, complétant la part de l'État. La philanthropie, au-delà de l'argent, c'est du temps, de la disponibilité, des compétences. La philanthropie, c'est un partenariat gagnant-gagnant qu'il faut préserver.

### La Fondation Odon Vallet

En douze ans, elle a octroyé 30 250 bourses à des jeunes en France, au Bénin et au Niger qui, sans elle, n'auraient pu mener dans de bonnes conditions leurs études secondaires ou accéder à des études supérieures en France. Elle fait aussi rayonner l'action de la France.

## Les fondations françaises en chiffres

En 2011\*

**2 733**

Fonds et fondations

En 2010\*

**2 264**

Fonds et fondations

En 2009\*\*

**1 684**

Fondations

+ 52 % depuis 2001

**59 126**

salariés

+ 26 % depuis 2001

\*Hors Institut de France  
\*\*Hors fonds de dotation

**418 438 000 €**

Sommes distribuées par les fondations françaises en 2009 à des projets d'intérêt général qui leur sont externes (associations par exemple).

Source : Observatoire de la Fondation de France et Centre Français des Fonds et Fondations

En 2009

### Modalités d'intervention

Sur le nombre total de fondations actives, l'activité de distribution des fonds domine largement le champ :

**30%**

Fondations opératrices

**70%**

Fondations de financement

### Domaines d'action et dépenses

Répartition des dépenses par domaine d'action :

**47%**

Santé

**32%**

Action sociale

**9%**

Enseignement

**12%**

Autres, culture etc.

En 2009, les dépenses engagées en faveur de la santé par les fondations françaises, qu'elles soient opératrices ou de financement, **sont de loin les plus importantes** : elles représentent 47% de l'ensemble.

Bien que la santé soit encore le premier domaine d'action des fondations, elle est peu à peu rattrapée par l'action sociale qui totalise 32% des dépenses totales en 2009. Le troisième pôle de dépenses qui émerge significativement est l'enseignement, avec 9% des dépenses globales.

En 2009

### Ressources des fondations

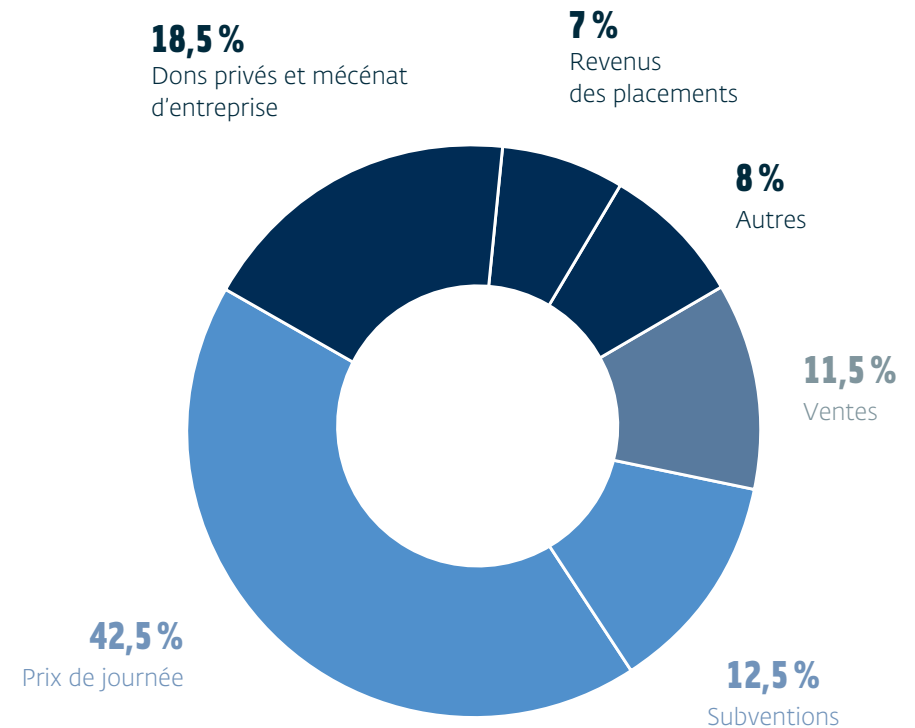
Les aides privées représentent un tiers de l'ensemble des ressources des fondations.

### Répartition des ressources des fondations dans leur ensemble

**33,5%**

### Aides privées

Dons, revenus des placements, etc.



---

## Le Centre Français des Fonds et Fondations

---

Créé en 2002 à l'initiative de sept fondations, le **Centre Français des Fonds et Fondations** a vocation à regrouper tous fonds de dotation et fondations, quels qu'en soient le statut juridique, le mode opératoire, les moyens, les fondateurs ou la mission d'intérêt général. Le Centre compte plus de 215 membres adhérents et associés, représentant près de 60% des dépenses du secteur. Il a pour mission d'aider à la connaissance du secteur et d'en favoriser le développement et vise à promouvoir une forte culture philanthropique en France, au service de toutes les causes d'intérêt général.

Le Centre Français des Fonds et Fondations accompagne, documente et renforce un secteur en pleine évolution, mutation et diversification. Il est le porte-parole des fonds et fondations en France auprès des pouvoirs publics et la voix des fonds et fondations en Europe et dans le monde. Centre d'information de référence du secteur, il assure une veille législative, réglementaire et fiscale accessible à tous sur [www.centre-francais-fondations.org](http://www.centre-francais-fondations.org) et contribue à la production d'études et d'enquêtes.

Le Centre Français des Fonds et Fondations est présidé par Francis Charhon et dirigé par Béatrice de Durfort.

Rédaction :  
Séance Publique  
Conception et réalisation  
graphiques :  
Volume Visuel / Cyril Cohen  
Impression : ITF imprimeurs,  
Mulsanne, France.

© Centre Français  
des Fonds et Fondations, 2012

[www.centre-francais-fondations.org](http://www.centre-francais-fondations.org)

Culture du don  
et philanthropie  
au service  
de l'intérêt général

**Centre Français  
des Fonds et Fondations**

40, avenue Hoche – 75008 Paris  
Téléphone 01 44 21 31 27  
Télécopie 01 44 21 31 00  
[info@centre-francais-fondations.org](mailto:info@centre-francais-fondations.org)  
[www.centre-francais-fondations.org](http://www.centre-francais-fondations.org)

